

# Guide d'arrivée

DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



LAFLÈCHE

à vie

**Bonjour!**

Vous avez été accepté pour venir réaliser un stage, une session ou un programme d'études au Collège Laflèche. Félicitations ! Il nous fera grand plaisir de vous compter parmi nous prochainement !

N'hésitez pas à contacter Jonathan Paquet si vous avez des interrogations sur les informations contenues dans ce guide.

### **Coordonnées du Collège Laflèche**

**1687, boulevard du Carmel,**

**Trois-Rivières, Québec**

**G8Y 4B1**

**819 375-1049**

### **L'équipe de l'international du Collège Laflèche**

***En cas d'urgence* : Jonathan Paquet /** Conseiller à l'International

[jonathan.paquet@clafleche.qc.ca](mailto:jonathan.paquet@clafleche.qc.ca) / 819 698-6835 (aussi sur WhatsApp)

***Joanie Dufresne* /** Directrice à l'International

[joanie.dufresne@clafleche.qc.ca](mailto:joanie.dufresne@clafleche.qc.ca) / 819 690-5281 (aussi sur WhatsApp)

***Josée Marchand* /** Agente de bureau

[josee.marchand@clafleche.qc.ca](mailto:josee.marchand@clafleche.qc.ca) / 819 692-9713

## **ADMISSION AU COLLÈGE LAFLÈCHE**

Que ce soit pour un stage, un programme de 2 ou 3 ans ou une session d'études, vous devez être admis au Collège à titre d'étudiant. Si vous n'êtes toujours pas admis, nous demandons les pièces justificatives suivantes :

- Acte de naissance (avec le nom des 2 parents)
- Copie du diplôme du Bac
- Relevés de notes des 3 dernières années (terminale, première et seconde)
- Copie de votre passeport
- Formulaire de demande d'admission complété (que vous trouvez à l'annexe 1 de ce document)

Tous les documents doivent être numérisés en **PDF** et n'être aucunement flous.

Votre Lycée, votre université ou vous-mêmes ferez parvenir en un seul envoi tous les documents requis.

Si vous venez faire un stage, nous désirons recevoir un CV accompagné d'une lettre de présentation (ou de motivation) où les dates de stages sont inscrites ainsi que les milieux de travail qui vous intéressent.

## **AVANT DE VENIR AU CANADA**

**Avant de venir au Canada, vous devez connaître les exigences et vous y conformer. Un seul oubli pourrait mettre en péril votre séjour :**

<https://voyage.gc.ca/>

Ce site web vous donnera plus d'informations sur certains points importants :

**Semestre d'études** (sans stage) : Seule une AVE sera requise.

**Seulement un stage pour les étudiants de France** : un permis de travail de type **stage coop international** sera requis (avec le code de dispense C-21) pour faire un stage. ATTENTION : il y a aussi un autre permis qui se nomme permis coop. Ce n'est pas celui dont vous avez besoin. Vous devez démarrer vos démarches pour ce permis ici : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/eic.html>

**Seulement un stage pour les étudiants de Belgique** : vous devez faire une demande de PVT si vous venez pour un stage. Vous devez démarrer vos démarches pour ce permis ici : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/eic.html>

**Programme d'études de 2 ou 3 ans** : si votre séjour prévoit cours et stages (faisant partie intégrante de votre programme, tel que stipulé sur votre lettre d'admission), vous devez faire une demande de CAQ, de permis d'études et de permis de travail coop (la demande pour le permis de travail coop se fait au même moment que la demande pour le permis d'études). Si vous n'avez pas fait la demande pour le permis coop en même temps que le permis d'études, vous pouvez toujours retourner et faire la demande en tout temps. **Si vous avez des stages dès le premier semestre, vous avez absolument besoin de ce permis coop à votre arrivée.**

Vous ne pouvez en aucun cas penser arriver et entrer au Canada sans avoir les bons documents.

**C'est votre entière responsabilité de connaître les exigences**

**(et non pas celle de votre Lycée, de votre université ou du Collège Laflèche).**

## **ARRIVÉE À L'AÉROPORT**

**Nous recommandons aux étudiants internationaux de prendre un vol pour une arrivée au Québec de 1 à 4 semaines avant le début des cours ou du stage.**

**Pour les étudiants qui viennent pour 2 ou 3 ans :** vous pouvez arriver au Canada 1 mois avant la date prévue du début de vos études. Par contre, si vous arrivez en famille, ils acceptent 3 mois avant le début des études.

**Jonathan ne peut pas vous accueillir si vous arrivez un samedi ou un dimanche à Trois-Rivières.** Si vous arrivez à Trois-Rivières un vendredi, Jonathan aura moins de temps pour vous aider à vous installer. **Assurez-vous de discuter avec Jonathan de votre arrivée.**

Si vous souhaitez un accueil à l'aéroport (chauffeur privé), c'est possible. Nous pouvons vous envoyer un chauffeur. Le coût est de 225\$ can (plus taxes). Ce montant peut changer en tout temps, c'est un service privé, externe au Collège.

Vous arriverez à l'aéroport P-E Trudeau de Montréal. Il y a un autobus (le 747) qui part de l'aéroport et qui vous amènera au centre-ville de Montréal (terminus Centre-ville Berri-UQAM ou nouvellement appelé la garde d'autocars de Montréal). Vous devez acheter votre billet d'autobus à une distributrice avant de sortir à l'extérieur prendre l'autobus. C'est bien indiqué, c'est difficile de se tromper. Cet autobus arrête à quelques reprises sur sa route, mais **l'arrêt du centre-ville de Montréal est le dernier.**

C'est à ce même arrêt que vous pouvez prendre un autobus vers Trois-Rivières, mais pas le jour même. Vous devrez fort probablement rester une nuit à Montréal.

La station de Métro sous le terminus se nomme Berri-UQAM.

Ligne 747 Aéroport P-E-Trudeau/Centre-Ville: <https://www.stm.info/fr/infos/reseaux/bus/reseau-de-navettes/navette-747-aeroport-yul-montreal-trudeau-centre-ville>

## **DE MONTRÉAL JUSQU'À TROIS-RIVIÈRES**

Du terminus Centre-ville Berri-UQAM \ Garde d'autocars de Montréal, vous prendrez le bus vers Trois-Rivières. Comptez environ 2 heures pour faire le trajet. Il y a présentement 3 départs par jour. Regardez les horaires à l'avance afin de voir si vous devez dormir à Montréal (c'est généralement le cas). Tentez d'arriver à Trois-Rivières le plus tôt possible dans la journée. N'arrivez pas en soirée à moins d'avoir pris un arrangement avec Jonathan à ce sujet. Il y a le WiFi dans l'autobus.

**Vous devez confirmer à l'avance votre arrivée à Trois-Rivières.**

Pour connaître les heures de départ et acheter votre billet Montréal vers Trois-Rivières visitez: [www.ortanexpress.com](http://www.ortanexpress.com).

## **ASSURANCES**

### **Vous devez être assuré en tout temps lorsque vous êtes au Québec.**

**Si vous n'avez pas un passeport français ou belge** : vous devrez payer l'assurance privée pour les étudiants internationaux (à chaque mois). Elle vous sera facturée par le Collège.

**Si vous avez un passeport français ou Belge** : vous devez prendre l'assurance privée pour les étudiants internationaux obligatoire. Si vous désirez bénéficier de la sécurité sociale gratuitement par la sécurité sociale québécoise (**la RAMQ**), vous devez faire des démarches. Si vous ne faites pas les démarches, cette assurance privée vous sera facturée chaque mois.

Couverture par la RAMQ pour les séjours de plus de 8 semaines.

Les étudiants de la **France et de la Belgique seulement** peuvent bénéficier gratuitement du Régime d'assurance-maladie du Québec, la RAMQ.

Pour bénéficier de cette entente vous devez, **avant d'arriver ici**, faire compléter par votre mutuelle, dans votre pays, un des formulaires S-401-Q-102 ou S-401-Q-104 ou S-401-Q-106 ou pour la Belgique le BE/QUE 128. Puisque les délais peuvent parfois être longs avant d'obtenir votre formulaire dûment complété par votre mutuelle ou votre caisse primaire, **il est important de commencer les démarches quelques semaines avant votre arrivée.**

Lisez ici svp :

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/etudiants-etrangers-inscrivez-vous-ligne-a-assurance-maladie>

Assurez-vous de trouver le bon formulaire (attestation d'affiliation). Le formulaire varie si vous faites un stage ou des études.

**Lorsque vous arriverez au Collège, si vous venez pour plus de 8 semaines, nous compléterons avec vous la procédure pour que votre couverture d'assurance au Québec soit effective le plus rapidement possible. Il y aura un délai avant que votre couverture gratuite soit effective. Vous devrez cotiser à l'assurance privée du Collège tant que vous n'êtes pas couvert par la RAMQ (90 \$ par mois en 2025-2026).**

Votre adresse au Canada sera requise, vous devez mettre l'adresse du Collège Laflèche (elle est inscrite ci-haut).

### **Nous vous demandons de bien comprendre ce qui suit :**

Le Collège Laflèche prendra en votre nom une assurance dès le premier jour que vous êtes au Québec.

Cette assurance est obligatoire et ne peut être substituée par une autre assurance.

Cette assurance vous est facturée à la hauteur de 90 \$ par mois

et ce, jusqu'à ce que vous receviez votre carte de la RAMQ

(vous devez venir nous la montrer afin d'annuler votre assurance privée).

Seuls les étudiants français et belges peuvent bénéficier de la RAMQ.

Couverture par la RAMQ pour les séjours de moins de 8 semaines et moins.

Le Collège ne fera pas de démarches pour votre RAMQ si votre séjour est de moins de 8 semaines. Vous pouvez la faire vous-même, mais vous n'obtiendrez probablement pas votre carte avant 8 semaines.

Les étudiants en semestre d'études devront obligatoirement payer les 2 premiers mois et demi de leur assurance et de leur loyer (le cas échéant) à leur arrivée. A la mi-session, le reste de la session pour les assurances et le loyer devra être payé.

## **PRÉCISIONS sur la RAMQ (pour les étudiants français et belges)**

Voir un médecin au Québec est problématique. Vous devez parfois passer des heures à l'urgence pour réussir à voir un médecin. Si l'assurance à 90 \$ n'est pas un poids financier pour vous, gardez cette assurance. Vous aurez accès à un médecin par la télémédecine.

Le Régime de l'assurance-maladie du Québec ne couvre pas les soins dentaires, ni les soins oculaires et ne rembourse pas les médicaments. La couverture de l'assurance privée vous couvre plus largement que la RAMQ ne le fait.

## **TÉLÉPHONIE**

Le monde des communications téléphoniques est un peu complexe (et assez cher) au Canada. Il y a de plus en plus d'options technologiques vous permettant de conserver votre téléphone et votre numéro international pendant votre séjour. A vous d'effectuer vos recherches et de trouver l'option la plus convenable pour vous. Pour de courts séjours, la majorité des étudiants trouvent des forfaits qui permettent d'avoir des données et de conserver votre numéro.

Effectuez quelques recherches supplémentaires, mais rapidement :

<https://pvtistes.net/dossiers/telephonie-canada-comparatif-forfaits/>

WhatsApp est étrangement très peu utilisé au Québec. Messenger, beaucoup plus. Avoir un numéro local, surtout si vous êtes ici pour 2 ou 3 ans vous aiderait passablement à rester en contact avec votre réseau de connaissances au Québec, mais aussi pour votre vie professionnelle et vos futures démarches avec les diverses instances gouvernementales.

## **TROUVER UN APPARTEMENT**

Depuis la pandémie, il semble être beaucoup plus difficile de trouver un logement. Vous devez être très proactifs. Voici quelques précisions qui aideront à comprendre le système québécois.

Vous devez signer un bail. Habituellement, le bail est signé pour 12 mois. Le locateur tient habituellement fortement à ce que vous respectiez votre bail. Si vous voulez quitter plus tôt que ce qui est écrit sur le bail, vous devez discuter avec votre locateur. Puisque nous observons présentement un manque

d'appartements, il est possible que le locateur soit plus flexible et accepte de mettre fin au bail. C'est plutôt mal vu de mettre fin à un bail ici.

Les appartements sont affichés et catégorisés de cette façon :

1 ½ est un studio avec salle de bain.

2 ½ est 1 chambre et une autre pièce plus une salle de bain

3 ½ est 1 chambre, un salon, une cuisine et une salle de bain

4 ½ a chambres, un salon, une cuisine et une salle de bain.

Exiger un dépôt de sécurité ou une caution est illégal. Plus de détails ici sur les règles entourant la location d'un appartement au Québec.

<https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/location/droits-et-obligations-des-locateurs-et-des-locataires#:~:text=Un%20locateur%20ne%20peut%20offrir,pour%20la%20dur%C3%A9e%20du%20bail>.

Il est beaucoup plus difficile de trouver un appartement tout meublé au Québec. Ils sont rares. Si vous en voyez un et qu'il vous convient, prenez-le.

Un appartement semi-meublé signifie que les appareils électro-ménagers sont fournis (pas de matelas ni de lit habituellement). Un appartement non meublé, n'est pas vraiment une bonne idée, vous devrez tout acheter et faire connecter tous les services essentiels (électricité et internet).

Une co-location avec des étudiants de l'université voisine, du Collège Laflèche ou du cégep de Trois-Rivières est une excellente alternative. C'est l'option la moins chère et vous n'aurez pas à payer pour faire connecter l'électricité et l'internet.

Écrivez à l'annonceur en privé et présentez-vous. Expliquez ce que vous venez faire au Québec, prenez les devants et démontrez que vous êtes une personne sérieuse (dans un français sans fautes avec des phrases complètes!).

Mettez-vous à la place du locateur qui vous regarde et qui doit se faire une idée de qui vous êtes avant de vous louer. Ne pas avoir de photos ni aucune information à votre sujet pourrait vous nuire.

Le locateur cherche à louer à une personne qui va payer chaque mois, qui s'engage à respecter le bail et prendra soin de l'appartement. Le locateur s'attend à ce que vous laissiez l'appartement dans le même état que vous lorsque vous êtes entré sur les lieux.

Il y a quelques groupes sur Facebook auxquels vous pourriez vous abonner :

Logement étudiant Trois-Rivières, Français à Trois-Rivières, Internationaux à Trois-Rivières, LogisPro Mauricie, Appartement à louer Trois-Rivières.

Vous pourriez être proactif et mettre un message sur ces groupes disant que vous cherchez un appartement. Des locateurs préfèrent ne pas afficher leur appartement, voir qui recherche et proposer leur appartement à des gens qui ont un profil qui correspondent à leurs exigences. Encore une fois, bien présenter votre projet d'études au Canada, bien vous présenter, montrer une belle image et écrire dans un bon français sans fautes vous aidera à vous démarquer.

Si vous trouvez un appartement qui vous intéresse, mais que vous devez payer 1 mois de plus (vous planifiez arriver en août, mais le loyer commence en juillet) c'est probablement quand même une bonne idée de payer le mois <<de trop>> et d'avoir un appartement qui vous convient. La majorité des appartements qui sont sur le marché seront libre à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Utilisez Google Map pour savoir où se situe l'appartement et si vous devrez prendre le bus, à partir d'où, combien de temps prendra le déplacement (à pied ou en bus), etc. Si vous trouvez quelque chose à moins de 30 minutes d'autobus, c'est acceptable.

Les appartements près de l'université (UQTR), près du cégep de Trois-Rivières, dans le quartier St-Sacrement (le meilleur), ou au centre-ville sont de bons choix. Des appartements sont aussi offerts dans le quartier Ste-Marguerite, c'est un peu plus loin et un peu plus difficile pour les transports. Le Cap-de-la-Madeleine est aussi un peu loin, mais si vous êtes proches d'un arrêt de bus et pas trop loin de l'île St-Quentin, c'est intéressant.

Ce n'est pas nécessairement une bonne idée de tenir à vivre seul(e). Vivre avec d'autres personnes évitera les moments de solitude et l'ennui de ses proches. L'hiver est long, la lumière du jour est moins présente, vivre avec d'autres étudiants, surtout la première année est préférable.

Le Collège Laflèche a aussi une page où des locateurs peuvent s'afficher :  
<https://logement.clafleche.com/>.

Il y a un nouvel endroit qui vient d'ouvrir à Trois-Rivières et qui pourrait vous accueillir. Nous y avons présentement 20 étudiants.

<https://cmitr.qc.ca/residences-etudiantes/>

Cette organisation qui offre 72 chambres, n'acceptera pas de réserver une place pour vous tant que vous n'aurez pas la confirmation que votre permis d'études vous sera accordé à votre arrivée au Canada. Une copie de cette confirmation vous sera demandée lors de votre demande de réservation. Ils vous exigeront une assurance.

**Pour vous procurer une assurance pour vos biens personnels et autres avaries potentielles,**

**vous pouvez demander une soumission pour une assurance ici :**

[https://www.desjardins.com/qc/fr/assurances/double-contrat-auto-habitation.html?utm\\_id=co-5-0-25938&campagne=co-5-0-25938](https://www.desjardins.com/qc/fr/assurances/double-contrat-auto-habitation.html?utm_id=co-5-0-25938&campagne=co-5-0-25938)

## **SI VOUS VENEZ QUE POUR UN STAGE OU SI VOTRE PROGRAMME DE 2 ou 3 ans COMPORTE DES STAGES**

**QUE POUR UN STAGE** : Pour votre première journée de stage, vous devrez vous présenter au Collège vers 8h AM. Après une visite du Collège et avoir complété votre inscription, vous rencontrerez votre superviseur de stage, qui vous expliquera comment votre stage se déroulera (suivis, travaux à remettre, évaluations, etc.). Il ira par la suite vous reconduire sur votre lieu de stage.

Pour les étudiants de France et de Belgique : le stage que vous effectuerez est un stage crédité par le ministère de l'Enseignement supérieur. **De ce fait, vous aurez quelques travaux à remettre dans les délais requis à votre superviseur québécois.** Vous discuterez de la partie pédagogique avec lui et il répondra à vos questions lors de votre première rencontre. Il fera également le suivi avec vous et votre tuteur dans le milieu tout au long de votre stage. **C'est votre superviseur qui sera responsable de l'évaluation de votre stage, pour lequel vous obtiendrez une note.** Lorsque vous terminerez votre stage, vous recevrez un relevé de notes du ministère de l'Enseignement supérieur, qui sanctionnera votre expérience en stage. Cela constitue une reconnaissance concrète de votre expérience qui pourra vous être utile lors de votre entrée sur le marché du travail.

**STAGE ET PROGRAMME DE 2 OU 3 ANS** : Pour les étudiants qui effectueront un stage avec une certaine clientèle (personnes âgées, enfants, etc.), la structure qui vous accueillera, peut exiger une **vérification de casier judiciaire du pays d'origine.** Vous devez donc vous procurer l'attestation dans votre pays de résidence avant le départ. Les étudiants en Éducation spécialisée et en Éducation à l'enfance, cette vérification vous sera demandée. Faites cette démarche avant d'arriver au Canada.

Pour les étudiants en Éducation spécialisée ou en Éducation à l'enfance, amenez votre carnet de vaccination.

## **EXAMEN MÉDICAL**

Pour les stages avec des enfants, si vous étudiez en en Éducation spécialisée (TES) ou en Éducation à l'enfance (TEE), vous devez passer un examen médical. Idéalement dans votre pays. Le cas échéant, vous en serez informé par le ministère de l'Immigration au moment de faire votre demande de permis d'études ou votre permis de stage coop international. Si vous venez que pour un stage, le Collège Laflèche ne cherchera pas de stage avec les enfants puisqu'ils augmentent la complexité du processus ainsi que les coûts engendrés par un examen médical. **Si vous étudiez en Éducation à l'enfance pour 3 ans avec nous, vous n'avez pas le choix de faire ce test médical.**

Si immigration Canada oublie de vous demander de passer votre test médical, vous pourrez le faire au Canada, mais vous retarderez le début de votre stage de plusieurs mois. Vous devrez probablement demander un changement à votre permis d'études (ce qui prendra 3 ou 4 mois...). Le coût de l'examen est de 200 à 300 euros. Sans oublier le déplacement à Montréal ou Québec pour passer cet examen. Il est vraiment préférable de faire cet examen dans votre pays. Suivez les directives d'immigration Canada.

**Des médecins sélectionnés par le Canada sont habilités à vous faire passer cet examen. Pas n'importe quel médecin habituellement.**

**Vous devriez faire vous-mêmes quelques recherches en ligne à ce sujet.**

## **TRAVAILLER AU CANADA**

Si vous venez au Canada pour un programme de 2 ou 3 ans, vous aurez le droit de travailler pendant vos études. Votre permis d'études vient automatiquement avec un permis de travail (qui n'est pas le même permis que pour les stages). Vous devez cependant faire de vos études votre activité principale. Si vous travaillez trop et que vous avez des échecs, vous devrez refaire le ou les cours échoués. Vous repoussez ainsi votre fin de parcours. Dans cette situation, inévitablement, vous devrez renouveler vos permis (CAQ, permis d'études) pour rester plus longtemps au Canada.

**Si l'état évalue que vous n'avez pas fait de vos études votre priorité,  
vos documents ne seront pas renouvelés et vous devrez quitter  
le Canada...sans jamais avoir terminé vos études.**

**Vous aurez dépensé d'importantes sommes et n'aurez aucun diplôme en poche.**

**Morale de l'histoire, vous devez réussir vos cours.**

Pour travailler au Canada (et être rémunéré, donc, pas pour votre stage non rémunéré), vous aurez aussi besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS). Vous obtiendrez ce numéro lorsque vous serez au Canada.

Vous devrez en faire la demande :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/qualifier.html>

**En résumé :**

**Seulement pour un stage : on vous demande un permis de travail appelé stage coop international.**

**Stage lors de vos études de 2 ou 3 ans : le permis requis est un permis de **stage coop** (demandé en même temps que le permis d'études idéalement).**

Le permis de travail qui vous est automatiquement délivré (sans le demander) avec votre permis d'études est un autre permis de travail qui permet de travailler pendant vos études.

## **QUALITÉ DU FRANÇAIS**

Si vous venez pour un séjour de 2 ou 3 ans, vous devrez passer un examen à la fin de votre programme. Cet examen se nomme l'Épreuve Uniforme de Français (EUF). C'est une dissertation sur un sujet imposé. Vous devez réussir cet examen sinon vous n'aurez jamais votre diplôme.

Si vous venez de l'Afrique et que vous échouez votre examen vous devrez quitter le Canada à l'expiration de votre permis et ne pourrez pas revenir pour passer l'examen. Vous n'aurez jamais votre diplôme. Améliorez votre français pendant vos études ici.

**C'est extrêmement important de saisir ce problème potentiel.**

## **IMPORTANCE DE DÉVELOPPER VOTRE ANGLAIS**

**Si vous venez pour un programme de 2 ou de 3 ans** : il vous est essentiel d'accroître vos connaissances dans cette langue avant d'arriver au Canada. Dans certains pays, les cours d'anglais au lycée sont limités. Vous avez 2 cours d'anglais à réussir lors de votre parcours collégial. Si vous êtes trop faible, vous risquez de ne pas réussir ces cours et par conséquent, vous n'aurez jamais votre diplôme.

C'est très important de faire des efforts avant le début de vos études.

**Vous trouverez des explications à ce sujet sur la page pour les étudiants internationaux.**

**Vous devez consulter la vidéo à ce sujet.**

**Vous pouvez passer un court test pour voir si votre niveau est suffisant.**

<https://clafleche.qc.ca/etudiants-internationaux-sejours-complets/>

## **OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE**

Vous pouvez démarrer l'ouverture de votre compte bancaire à distance. Une fois fait, il ne restera qu'à vous présenter au bureau de la banque sur le campus de l'université et finaliser l'ouverture. Jonathan ira avec vous.

Regardez l'**annexe 2** qui vous donne les informations à ce sujet.

Desjardins est une coopérative financière qui existe depuis l'année 1900. C'est le plus gros employeur non gouvernemental au Québec. Leur actif est de 400 milliards de dollars. Leurs activités sont au Canada et aux USA.

## **À GARDER EN TÊTE**

- Ayez avec vous, dans la cabine (et non dans la soute à bagages) vos papiers importants : passeport, AVE (pour les séjours d'études), lettre d'acceptation du Collège, lettre confirmant votre CAQ, permis d'études, permis de travail, formulaire pour l'assurance maladie, etc. Sachez que les douaniers du Canada sont parfois rigoureux et peuvent vous demander de consulter ces documents.
- Les prises de courant au Canada ne sont pas les mêmes que chez vous. Vous devriez acheter un ou deux adaptateurs avant de venir au Canada si vous le pouvez. Google peut facilement vous aider à connaître le type de prise.

- N'oubliez pas d'informer Jonathan de votre date d'arrivée pour qu'il puisse vous accueillir au terminus d'autobus de Trois-Rivières et vous aidera à vous installer au cours des premiers jours (mais il ne peut vous accueillir la fin de semaine).



